

Rapport d'activités 2022 de l'Association Bien Vivre à Puplinge BVAP présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 mars 2023

Mesdames, Messieurs, chers membres,

J'ai le plaisir de vous résumer les activités de votre association Bien Vivre à Puplinge pour l'année écoulée 2022 et pour lesquelles son comité s'est engagé.

Depuis la dernière assemblée générale de 2021, déroulée en 2022, le comité est formé de huit personnes :

Madame Danielle Coral Pascalis et Messieurs

Daniel Dumartheray

Michel D'Addona,

Christian Keimer,

Jean-François Pascalis,

Denis Spahni

Marcel Zimmermann

et moi-même Philippe Huber.

L'association compte à ce jour 250 membres.

Le comité, dont les réunions se tiennent le deuxième lundi de chaque mois, s'est réuni à 8 reprises en 2022 ainsi qu'une fois en comité restreint.

Nous nous sommes également réunis avec M. le Maire, Gilles Marti, avec qui nous avons évoqué de nombreux sujets d'actualité.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition d'un local de réunion ainsi que de la salle communale pour notre assemblée de ce soir.

En 2022, les affaires suivantes ont été traitées par le comité :

Le Trafic, la Mobilité et les mesures compensatoires

Ce thème nous tient à cœur, en particulier depuis que le carrefour de Mon-Idee est équipé de feux de circulation.

Nous suivons l'évolution des mesures d'accompagnement qui ont été mises en place afin de diminuer le trafic de transit, dont nous voulons épargner Puplinge.

BVAP a participé à une séance d'information organisée par la mairie à ce sujet le 22 septembre 2022.

Par ailleurs, BVAP a pris position à ce sujet et, par mesure de transparence, une information vous a été donnée avec la convocation à cette assemblée. Cette prise de position a été également placée sur le site web de l'association sous le « Mot du comité ».

C'est l'occasion ici de remercier infiniment Monsieur Daniel Dumartheray qui a étudié d'un point de vue juridique les différentes variantes proposées.

Adifor (Association de défense des intérêts du Vallon du Foron), association dont nous sommes membre, elle-même étant membre de BVAP. Cette relation nous offre une synergie intéressante et nous permet d'apprendre ce qui se passe de l'autre côté de la frontière, en particulier pour les travaux d'aménagement des berges du Foron, la construction du Nouveau Pont Neuf enjambant les voies ferrées à proximité du magasin Leclerc, l'évolution de la mobilité douce, notamment la « Via Rhona qui reliera le glacier du Rhône à la Méditerranée en passant par Ville La Grand (<https://www.viarhona.com/>) et la connexion à notre réseau de mobilité douce, etc..

Les comités des deux associations se sont réunies une fois en 2022.

Le site Internet

Le site internet de BVAP, régulièrement mis à jour, vous apporte des informations au sujet des actions que nous menons tout au long de l'année.

Des liens directs, placés sur la page d'accueil, permettent d'atteindre directement un article particulier.

Facebook

Marcel Zimmermann, membre du comité, tient une page Facebook pour notre association. Qu'il soit ici remercié au nom de tous pour son travail.

Information

Nous remercions également Jean-François Pascalis et Danielle Coral Pascalis qui s'occupent de l'information, des imprimés et de leur distribution, de la mise sous pli et des envois de divers courriers, comme les convocations, les prospectus, les affiches, etc., en particulier pour la correspondance concernant l'assemblée générale.

Feuille d'Avis Officielle (FAO) et revue de presse

Marcel Zimmermann consulte régulièrement la FAO et nous informe des demandes d'autorisation qui concernent l'aménagement de Puplinge et de ses environs.

Chaque membre du comité participe à la revue de presse ; les articles intéressants nous permettent de réagir et sont placés sur notre site web.

Correspondance, liste des membres et cotisations.

Danielle et Jean-François Pascalis s'occupent de la correspondance et se font un honneur de répondre à chaque lettre ou courriel.

La mise à jour de la liste des membres, le suivi du paiement des cotisations et des rappels, la tenue de la base de données de BVAP est un travail fastidieux assumé par Danielle Coral-Pascalis que je remercie au nom de tous.

Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir nous signaler tout changement ou erreurs que vous constateriez.

Poursuite de nos actions

Nous poursuivrons ces actions en 2023 et en particulier :

- Rencontrer d'autres associations aux buts similaires,
- Editer de temps en temps un tout ménage ou un mot du comité de manière à vous tenir informés sur nos actions.
- Rechercher de nouveaux membres puisque c'est le nombre de membres qui fera la force de nos interventions auprès des Autorités,
- Rester attentifs aux projets d'aménagement comme, par exemple,
 - La traversée de la rade
 - La jonction routière entre Thonon et Juvigny
 - La prison, qui reste une préoccupation importante car les autorités ne cachent pas leur volonté de développer le site carcéral sur le parking illégal construit au nord de la prison actuelle, sur la commune de Choulex
 -
- Toutes les idées au sujet d'actions spécifiques dans le cadre de nos statuts seront les bienvenues et nous attendons vos propositions que vous pouvez nous transmettre également par courrier ou courriel à notre adresse info@bvap.org .

Je tiens à préciser toutefois que certains points sont du ressort de la commune et non de BVAP. Exemple : inutile de nous écrire au sujet des déchetteries !

Conclusions

En conclusion, BVAP garde toute sa raison d'être aux côtés de la mairie.

Pour renforcer son engagement et ses actions, et pour être encore plus représentatif et crédible, nous avons besoin du plus grand nombre d'adhérents ou de membres possible. Pour ce faire, nous comptons sur vous afin de faire connaître BVAP.

Enfin, que Puplinge continue à Bien Vivre !

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Huber

29 mars 2023 – V3